



Samedi 2 avril : ouverture de l'exposition «Geo-Fourrier, entre Japon et Bretagne»



Le Musée de la carte postale présente sa nouvelle exposition temporaire consacrée à Georges Geo-Fourrier, illustrateur et éditeur de cartes postales. Passionné par l'art japonais ainsi que par les traditions populaires, de Bretagne et d'ailleurs, l'influence de l'un vient sublimer ses portraits,

paysages ou scènes du quotidien Soubigou, expert de l'artiste Geo-Fourrier.

Samedi 30 avril à 17h : conférence d'André Soubigou, expert de l'artiste Geo-Fourrier

À partir du 15 avril : exposition «Fanch fait un carton !»



Le graphiste Fañch Le Henaff présente une exposition établissant le lien entre affiche et carte postale, deux supports "voyageurs" proches et complémentaires. Ses affiches et autres créations s'inscrivent dès à présent, comme des repères dans l'histoire culturelle et sociale de la Bretagne. À découvrir à la Mezzanine du Quatro.

Samedi 16 avril à 18h : projection du documentaire «Colères d'affiches»

Portrait d'Alain Le Quernec, l'un des plus célèbres affichistes français dont les créations ornent les murs urbains depuis 50 ans. Coups de gueule visuels contre les injustices et les dérives du monde ou fenêtres poétiques et drôles ouvertes sur la société, on y trouve la vie culturelle et le fait politique dans ses implications de tous les jours.



Horaires de la médiathèque

Le mardi de 12h à 18h
Le mercredi de 10h à 18h
Le vendredi de 12h à 18h
Le samedi de 10h à 18h
Le dimanche de 14h30 à 18h

Horaires du musée

Le Carton Voyageur est ouvert au public de 1^{er} février au 31 décembre :
Du mardi au dimanche de 14h à 18h.
Le Musée est fermé les jours fériés.

Mercredi 20 avril à 10h : Ciné-concert jeune public «Eugénio»

Laissez-vous guider et venez rencontrer le clown Eugenio aux tours fabuleux qui enchantent tous les spectateurs dans son adorable petit cirque. Un jour il perd mystérieusement son rire et ses amis tentent tour à tour de lui faire retrouver sa bonne humeur pour qu'à nouveau retentissent les rires sous le chapiteau... À partir de 4 ans (durée 40mn).

À 11h30 : les musiciens proposeront un atelier d'éveil corporel et musical avec la présentation des instruments utilisés pendant

le ciné-concert, des jeux sonores et d'expression corporel... Attention, nombre de place limité !



LE MOT DE

Fête de la musique 2022

Après 2 années de privation d'un des événements majeurs de notre ville, nous sommes cette année plus optimistes et nous travaillons déjà depuis quelques mois sur l'organisation de cette fête qui aura lieu le vendredi 24 juin.

La programmation est terminée sur les trois scènes principales que sont Baud'Ssa Nova, la grande scène du champ de foire, Baud'Lero, la scène du parvis de la mairie et Mam'Baud, les 2 scènes de la place le Sciellour animées par l'école de musique de la maison des arts.

Nous n'omettons pas pour autant les autres lieux festifs tels l'Hêtre jeune du Square Delord, BaudZ'Arts les scènes ouvertes de la rue des Fontaines sans oublier les cafés concerts que ne manqueront pas de proposer nos différents bars toujours très impliqués.

Tout comme nos différentes associations qui ne manqueront pas de vous proposer de quoi vous restaurer comme il se doit. Les enfants ne seront pas oubliés afin qu'eux aussi puissent profiter à leur façon de cet événement ; les structures gonflables et autres jeux leur seront proposés.

L'investissement que la commune consacre à cet événement permet à chacun des différents acteurs de réaliser de belles recettes ce qui a terriblement manqué ces deux précédentes années si particulières pour tous.

Gageons que nous entrevoyons enfin le bout de ce tunnel afin que chacun puisse de nouveau bénéficier de cet événement festif.

Patrick GRIGNON
Adjoint à la Communication et à la Culture

LA MAIRIE VOUS INFORME :

Mois de l'autisme : la journée mondiale de sensibilisation à l'autisme se tient le 2 avril. Pour cette journée, les baldiviens sont invités à se vêtir tout de bleu ! Des décorations ont été installées en face de la mairie et celle-ci s'illuminera de bleu tout le mois d'avril. Le 23 avril à partir de 17h se tient une conférence au Quatro (voir programme ci-contre).



Halles couvertes : pendant la durée des travaux des halles couvertes, le Square Delord est fermé au public jusqu'à la fin de l'année.



Pâques en fête : Lapinette a perdu la tête et ne retrouve plus ses lapinoux. Ses 8 oeufs sont à chercher dans les vitrines des commerçants baldiviens. Nul doute qu'elle récompensera les enquêteurs avec de délicieux chocolats ! Jeu destiné aux enfants et ados du 1^{er} avril au 16 avril, sans obligation d'achats. Bulletin de participation disponible dans les boulangeries baldiviennes, en mairie, la page Facebook de Baud Label Commerce ainsi que sur le site internet de la commune. Urnes de participation situées à la boutique «Macadam La Suite», place Le Sciellour et la boulangerie «Fleurette», zone de Kermestre.

Déviations RN24 : la DIR Ouest, accompagnée des services de la préfecture, de la DDTM, du Groupement de Gendarmerie, du SAMU et des sapeurs pompiers, testent la bonne coordination des services de secours et des services routiers face aux accidents de circulation sur le réseau routier national entre les échangeurs de Kermestre et Bonvallon sur la RN24. Pour réaliser ces exercices de simulation dans les meilleures conditions de sécurité, la section courante de la RN 24 dans le sens Lorient vers Rennes est fermée le jeudi 19 mai entre 8h30 et 13h00. Une déviation serait alors mise en place par les RD 768 et 724.

Vélo à assistance électrique (VAE) : la municipalité met à disposition des baldiviens quatre VAE. Ces prêts gratuits sont l'occasion de découvrir cet équipement, pratique pour une balade au soleil ou des déplacements courts. Les demandes sont à faire auprès des services techniques, route de Locminé. - **Documents à fournir ? Conditions de prêt ? Durée Maximale ?** Par ailleurs, si le prêt vous a convaincu, une aide à l'achat d'un VAE neuf d'un montant de 50€ est dispensé par la ville, voir conditions en mairie.

Quand ?	Où ?	Quoi ?
Dimanche 3	Espace Yves Le Roy	9 ^{ème} Foire aux plantes de 9h à 17h organisée par l'APEL Sainte Anne. Plus de trente exposants sont attendus, entrée à 1€.
Samedi 9	Marché Hebdomadaire	Lapinette est présente sur le marché de 9h30 à 13h. Distribution de chocolats, de ballons lapins.
Samedi 16	Espace Yves Le Roy	35 ^{ème} fête Bavaroise avec l'orchestre Challenger et la kolossal choucroute. Profit reversés à Nolann et Mathis.
Lundi 18	Village de Kerdéhel	Course cycliste organisée par «La Bicyclette de Kerdéhel». À partir de 13h, course des féminines suivi par les juniors et pass open à partir de 15h.
Samedi 23	Auditorium du Quatro	Conférence proposée par Tous Solidaire Autisme de 17h à 20h sur l'accès aux soins pour les personnes en situation d'handicap. Diffusion du film «Le Language du Corps» et échanges entre professionnels et personnes concernées. Renseignements au 06.40.17.38.20.
Lundi 25	Pôle Enfance - Jeunesse	Après l'assemblée constitutive de l'association, L'Outil en Main de Baud se réunit au Pôle Enfance-Jeunesse à 17h30. Anciens artisans, ouvriers en retraite, rejoignez notre équipe et diffusez votre savoir à la nouvelle génération.



Élections présidentielles



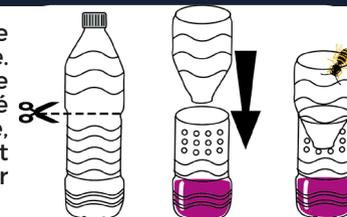
Procuration : en cas d'absence lors du scrutin, il vous est possible d'établir une procuration en gendarmerie. Venez munis d'une pièce d'identité, un formulaire est à remplir sur place. Depuis le 1^{er} janvier 2022, il est désormais possible de donner procuration à un électeur inscrit dans une autre commune.

Transport à la demande : le Baldi'Bus peut vous transporter au bureau de vote les jours de scrutin. Les réservations sont à effectuer avant le mercredi 6 avril auprès de l'accueil de la mairie au 02.97.51.02.29. Réservé aux seniors.



Frelon asiatique

À l'approche du printemps, les fondatrices du frelon asiatique sortent de leur hibernation pour préparer une nouvelle colonie. La mise en place de pièges à cette période permet donc de limiter l'installation de nids de frelons. Si vous avez observé un nid de frelons à côté de votre logement l'année dernière, des reines sont probablement cachées autour de chez vous et il est conseillé de les piéger avant la fin du mois de mai pour éviter la formation d'un nouveau nid.



De nombreux modèles de pièges, à trouver en commerce où à fabriquer soi-même sont utilisables mais il faut être très vigilant à la **sélectivité du piège**. Il faut en effet piéger le maximum de fondatrices et éviter de mettre en péril les espèces locales. L'appât le plus commun est composé pour moitié de bière brune, d'un quart de vin blanc sec (répulsif impérial pour éviter de piéger les abeilles) et d'un quart de sirop de fruits rouges.